

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 MAI 1911.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1910 DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT ET DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

RAPPORT ANNUEL

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter aux Chambres législatives, en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1910 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Ce rapport, comme le précédent, contient dans sa première partie quelques renseignements destinés à faire ressortir clairement le fonctionnement de notre système d'amortissement.

Quant à la seconde partie, celle qui a trait à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, elle est exposée dans la forme habituelle; elle est suivie des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance, qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérappelée.

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Fonds d'amortissement.

La nature des fonds à affecter à l'amortissement de la dette nationale est déterminée par l'article 4, § 1^{er}, de la loi du 13 novembre 1847 : ces fonds sont constitués au moyen de dotations annuelles que viennent accroître les intérêts des capitaux amortis.

Ils sont mis semestriellement à la disposition de la Caisse par imputation sur les crédits inscrits chaque année au Budget de la Dette publique.

* * *

La dotation annuelle à consacrer à l'amortissement des dettes à 3 %, primitivement fixée à 0.20 % du capital émis, a été portée à 0.30 % à partir de l'exercice 1904 ⁽¹⁾.

Les fonds mis à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1910 s'élèvent à fr. 13,896,299 56 ; cette somme se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

NATURE DE LA DETTE.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	DOTATIONS.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dette à 5 %, 1 ^{re} série	1,532,368 12	408,148 50	2,000,516 62
— 2 ^e série	8,203,627 74	2,675,730 *	10,879,366 74
— 3 ^e série	769,463 70	246,952 50	1,016,416 20
	10,505,459 56	3,390,840 *	13,896,299 56

DOTATIONS.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse à l'expiration du semestre auquel elles se rapportent. Pour les capitaux nou-

(¹) La dette à 2 1/2 % n'a pas de dotation qui lui soit propre ; mais le Gouvernement a la faculté d'affecter à son extinction les fonds d'amortissement des autres dettes demeurés sans emploi.

vement émis, la dotation ne commence à courir que du premier jour du semestre qui suit celui pendant lequel ils ont été négociés.

Il s'ensuit que le montant de la dotation à ordonnancer au profit de la Caisse d'amortissement à la fin d'un semestre correspond au capital qui était émis au début de ce semestre.

Ainsi, la dotation de la dette à 3 %, 1^{re} série, pour les semestres échus les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet 1910, a été calculée sur le capital qui avait été emprunté jusqu'au 1^{er} juillet 1909 et jusqu'au 1^{er} janvier 1910; celle de la dette à 3 %, 2^e série, ordonnancée les 1^{er} mai et 1^{er} novembre 1910, correspond au capital nominal qui se trouvait émis au 1^{er} novembre 1909 et au 1^{er} mai 1910; enfin, celle de l'emprunt à 3 %, 3^e série, liquidée les 1^{er} février et 1^{er} août 1910, se rapporte au capital émis au 1^{er} août 1909 et au 1^{er} février 1910.

Au surplus, voici, pour les dettes à 3 %, quelle était la situation des capitaux émis à l'époque où les dotations échues et liquidées en 1910 ont pris cours.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital émis au 1 ^{er} janvier 1909 ⁽¹⁾	fr.	496,775,175	»
— du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1909.		9,652,000	»
— au 1 ^{er} juillet 1909	fr.	506,427,175	»
— du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1909		8,724,400	»
— au 1 ^{er} janvier 1910	Fr.	515,151,575	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} janvier 1910 : 0.15 % sur	fr.	506,427,175 =	759,640 76
Le 1 ^{er} juillet 1910 : 0.15 % sur		515,151,575 =	772,727 36
ENSEMBLE.	fr.	1,532,368	12

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital émis au 1 ^{er} mai 1909 ⁽²⁾	fr.	2,636,394,982	22
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1909		53,209,600	»
— au 1 ^{er} novembre 1909	fr.	2,689,604,582	22
— du 1 ^{er} novembre 1909 au 30 avril 1910 . .		89,876,000	»
— au 1 ^{er} mai 1910	fr.	2,779,480,582	22

(¹) Déduction faite du capital de 3,644,600 francs } éteint en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897
 (²) Déduction faite du capital de 724,500 francs. } (voir Rapport de 1909, p. 2).

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1^{er} mai 1910 : 0.15 % sur . . fr. 2,689,604,582 22 = 4,034,406 87

Le 1^{er} novembre 1910 : 0.15 % sur . . 2,779,480,582 22 = 4,169,220 87

ENSEMBLE. . . fr. 8,203,627 74

Dette à 3 %, 3^e série.

Capital émis au 1^{er} février 1909 (1) fr. 253,672,400 »

— du 1^{er} février au 31 juillet 1909 753,100 »

— au 1^{er} août 1909 fr. 256,425,500 »

— du 1^{er} août 1909 au 31 janvier 1910 124,800 »

— au 1^{er} février 1910 fr. 256,550,300 »

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1^{er} février 1910 : 0.15 % sur . . fr. 256,425,500 = 384,638 25

Le 1^{er} août 1910 : 0.15 % sur 256,550,300 = 384,825 45

ENSEMBLE. . . fr. 769,463 70

INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.

La situation ci-après établit comment ont été calculés les intérêts sur capitaux amortis, rattachés aux fonds d'amortissement pendant l'année écoulée.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital amorti au 1^{er} juillet 1909. fr. 14,090,600 »

— du 1^{er} juillet au 31 décembre 1909 997,600 »

— au 1^{er} janvier 1910 fr. 15,088,200 »

— du 1^{er} janvier au 30 juin 1910. 1,053,500 »

Capital amorti au 1^{er} juillet 1910. fr. 16,141,700 »

(1) Déduction faite du capital de 2,576,200 francs éteint en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897 (voir Rapport de 1909, p. 2).

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} janvier 1910 : 1 $\frac{1}{2}$ % sur . . . fr.	13,088,200 =	226,323 »
Le 1 ^{er} juillet 1910 : 1 $\frac{1}{2}$ % sur	16,121,700 =	241,823 50
ENSEMBLE. . . . fr.		<u>468,148 50</u>

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} novembre 1909 fr.	80,934,100 »
— du 1 ^{er} novembre 1909 au 30 avril 1910 . . .	3,416,600 »
— au 1 ^{er} mai 1910 fr.	86,370,700 »
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1910	3,641,200 »
Capital amorti au 1 ^{er} novembre 1910 fr.	<u>92,011,900 »</u>

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} mai 1910 : 1 $\frac{1}{2}$ % sur fr.	86,370,700 =	1,293,560 50
Le 1 ^{er} novembre 1910 : 1 $\frac{1}{2}$ % sur	92,011,900 =	1,380,178 50
ENSEMBLE. . . . fr.		<u>2,673,739 »</u>

Dette à 3 %, 3^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} août 1909 fr.	7,450,800 »
— du 1 ^{er} août 1909 au 31 janvier 1910 . . .	313,800 »
— au 1 ^{er} février 1910 fr.	7,966,600 »
— du 1 ^{er} février au 31 juillet 1910	530,300 »
— au 1 ^{er} août 1910 fr.	<u>8,496,900 »</u>

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} février 1910 : 1 $\frac{1}{2}$ % sur fr.	7,966,600 =	119,499 »
Le 1 ^{er} août 1910 : 1 $\frac{1}{2}$ % sur	8,496,900 =	127,433 50
ENSEMBLE. . . . fr.		<u>246,932 50</u>

*
* *

Le tableau ci-après donne le relevé, par dette et par échéance, des sommes mises à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1910.

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATIONS SEMESTRIELLES ET INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.		MONTANT.
	3 %, 1 ^{re} série.		
1 ^{er} janvier 1910 . . .	{ Dotation.	759,640 76	2,000,516 62
	{ Intérêts	226,323 "	
1 ^{er} juillet 1910 . . .	{ Dotation.	772,727 36	
	{ Intérêts	241,825 50	
	3 %, 2 ^e série.		
1 ^{er} mai 1910	{ Dotation.	4,054,406 87	10,879,366 74
	{ Intérêts	1,205,560 50	
1 ^{er} novembre 1910 . . .	{ Dotation.	4,160,220 87	
	{ Intérêts	1,380,178 50	
	3 %, 3 ^e série.		
1 ^{er} février 1910	{ Dotation.	384,658 25	1,016,416 20
	{ Intérêts	110,499 "	
1 ^{er} août 1910.	{ Dotation.	384,825 45	
	{ Intérêts	127,453 50	
			13,896,299 56

Emploi des fonds.

Les fonds confiés à la Caisse d'amortissement doivent, en vertu des contrats d'emprunts, servir à des rachats de titres à la bourse, au cours du jour, pour autant que ce cours ne dépasse pas le pair; les sommes qui n'ont pu recevoir cette destination pendant la durée d'un semestre sont attribuées au Trésor et portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

En 1910, la Caisse a eu à sa disposition les ressources suivantes :

1 ^o Fonds d'amortissement restant à employer au 31 décembre 1909	fr. 3,111,167 66
2 ^o Fonds afférents à l'année 1910	13,896,299 56
ENSEMBLE	fr. 17,007,467 22

REPORT. . . . fr. 17,007,467 22

Pendant l'année écoulée, elle a affecté une
somme de fr. 12,950,575 49
à l'amortissement des capitaux détaillés
ci-après :

En 3 %, 1 ^{re} série . . .	fr. 2,113,200 »
— 2 ^e série . . .	10,452,000 »
— 3 ^e série . . .	1,126,100 »
TOTAL. . .	fr. 13,693,300 »

Elle a reversé semestriellement au Trésor
les seuls excédents insuffisants pour acquérir
une coupure de 100 francs; ces excédents se
répartissent comme il suit entre les différents
fonds qui alimentent la Caisse :

Fonds du 3 %, 1 ^{re} série . fr.	118 26
— 2 ^e série . .	122 77
— 3 ^e série . .	80 61

ENSEMBLE. . . fr. 321 64

12,950,897 15

Au 31 décembre 1910, il restait donc disponible une somme
de fr. 4,056,570 09

reportée à l'exercice 1911. Il peut être fait emploi de cette somme jusqu'au
30 avril 1911.

* * *

La somme de fr. 321 64, reversée au Trésor et rattachée au Budget
extraordinaire de 1910, se décompose comme il suit :

3 %, 1^{re} série.

a) Somme afférente au semestre échu le
1^{er} juillet 1909 fr. 68 79

b) Somme afférente au semestre échu le
1^{er} janvier 1910 49 47

118 263 %, 2^e série.

a) Somme afférente au semestre échu le
1^{er} novembre 1909 fr. 86 07

b) Somme afférente au semestre échu le
1^{er} mai 1910 36 70

122 77

A REPORTER. . . fr. 241 03

REPORT. . . . fr. 241 03

3 %, 3^e série.

a) Somme afférente au semestre échu le		
1 ^{er} août 1909 fr.	51 36	
b) Somme afférente au semestre échu le		
1 ^{er} février 1910	29 25	
		80 61
TOTAL. . . . fr.	521 64	

Taux des rachats.

Les rachats ont été effectués à des cours variant de 92 à 94 90 pour le 3 %, 1^{re} série; de 91 95 à 95 25 pour le 3 %, 2^e série, et de 91 95 à 95 50 pour le 3 %, 3^e série. — Le cours moyen, pour chaque série, a été respectivement de 93 64, 93 74 et 93 91; sur l'ensemble des opérations de l'année, il est de 93 74.

Situation des emprunts.

Le tableau ci-dessous indique, en ce qui concerne les dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, le montant, au 31 décembre 1910, des capitaux émis, des capitaux amortis et de ceux qui restaient en circulation.

NATURE DE LA DETTE.	CAPITAUX ÉMIS ⁽¹⁾ .	CAPITAUX AMORTIS ⁽¹⁾ .	CAPITAUX EN CIRCULATION.
Dettes à 5 %, 1 ^{re} série	559,860,975 "	17,205,400 "	522,657,575 "
— 2 ^e série	2,805,040,582 22	95,787,800 "	2,711,252,782 22
— 3 ^e série	256,602,800 "	8,884,400 "	247,718,400 "
	3,601,504,357 22	119,875,600 "	3,481,628,757 22

(1) Non compris les capitaux éteints en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Les dépôts en numéraire et en fonds publics, dont la Caisse des dépôts avait la garde, s'élevaient au 31 décembre 1910 à 1,728,396,000 francs; ils étaient de 1,620,576,000 francs à la fin de l'année précédente.

Depuis 1905, ces dépôts comprennent les cautionnements constitués, en exécution de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail, par les chefs d'entreprises ou les sociétés qui se sont substituées à leurs obligations et par les établissements agréés pour le service des rentes; ces cautionnements peuvent être versés en numéraire ou en fonds publics belges et étrangers; les cautionnements en numéraire sont assimilés aux dépôts et consignations et jouissent comme eux d'un intérêt annuel de 2 $\frac{1}{2}$ %.

La Caisse des dépôts assume, en outre, la gestion du fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée; ce fonds a pour but de pourvoir au paiement des allocations dues en cas d'accidents, lorsque le chef d'entreprise est en défaut de s'acquitter des obligations qui lui incombent; il est alimenté par des cotisations mises à charge d'une catégorie déterminée de chefs d'entreprises. Les premières opérations à rattacher au fonds de garantie ont été effectuées pendant l'année 1906.

Les placements effectués pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite excèdent les réalisations de 106,822,000 francs; le chiffre des cautionnements en numéraire a augmenté de 705,000 francs; celui des consignations a diminué de 759,000 francs; le solde des cautionnements en fonds publics s'est accru de 1,249,000 francs; de son côté, le fonds de prévision monétaire présente un accroissement de 1,385,000 francs.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service depuis l'année 1850 :

ANNÉES.	Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de													ANNÉES.
	cautionnements de contribuables (en numéraire).	cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail		consignations judiciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en numéraire).	fonds de rémunération des miliciens, intérêts, comptes (en numéraire).	application des fonds disponibles de la Caisse d'indemnité pour la retraite (valeur nominale des capitaux).	fonds spécial de prévision monétaire.	fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.	fonds de garantie institués par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail.	comptes soldés (pour mémoire).	ENSEMBLE.		
		en numéraire.	en fonds publics belges et étrangers.											
1850	9,608	"	"	2,905	"	"	"	"	"	"	"	12,513	1850	
1855	10,477	765	"	4,746	"	"	"	"	"	"	"	20,601	1855	
1860	12,647	1,059	"	7,172	"	"	"	"	"	"	"	26,588	1860	
1865	14,762	2,148	"	7,457	"	"	"	"	"	"	"	36,872	1865	
1870	15,700	1,405	"	11,107	505	"	6,126	"	"	"	"	46,196	1870	
1875	20,988	2,015	"	21,577	2,031	11,562	26,796	"	"	"	3,393	101,529	1875	
1880	28,916	5,984	"	32,156	1,554	5,271	64,927	"	"	"	2,852	154,552	1880	
1885	50,587	4,506	"	41,053	513	71	156,350	"	"	"	831	254,960	1885	
1890	40,897	5,509	"	32,125	517	82	503,018	502	"	"	803	597,595	1890	
1895	54,789	4,058	"	30,384	226	92	485,046	594	"	"	"	588,948	1895	
1900	44,867	6,259	"	29,402	258	104	726,408	2,760	"	"	"	835,130	1900	
1901	44,805	6,214	"	27,910	259	107	790,484	3,109	"	"	"	904,210	1901	
1902	51,091	6,186	"	28,837	243	110	885,660	3,551	10,662	"	"	1,012,497	1902	
1903	47,248	5,369	"	27,069	245	113	925,707	3,703	17,358	"	"	1,032,219	1903	
1904	56,942	6,598	"	27,302	246	117	1,001,440	4,581	24,498	"	"	1,148,656	1904	
1905	52,264	6,547	350	25,259	251	120	1,059,548	5,875	30,152	"	"	1,217,834	1905	
1906	52,864	7,196	250	24,948	254	124	1,128,569	6,005	35,910	18	"	1,504,321	1906	
1907	50,609	8,106	250	26,077	257	127	1,244,556	5,538	31,379	7	"	1,430,966	1907	
1908	52,670	7,579	250	31,541	260	133	1,346,558	7,529	26,834	53	"	1,527,846	1908	
1909	55,704	8,506	250	28,955	263	97	1,434,668	8,615	27,944	89	"	1,630,876	1909	
1910	55,803	8,912	250	28,216	266	97	1,541,490	10,026	26,502	108	"	1,728,396	1910	

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

Cautionnements de comptables et de contribuables.

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1909.	fr.	53,703,643	83
Versements reçus en 1910		9,226,274	73
	fr.	62,929,918	56
Mandats acquittés en 1910		9,126,682	50
Solde au 31 décembre 1910	fr.	53,803,236	06

y compris une somme de 938,700 francs restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1909	fr.	6,593,200	»
Dépôts reçus en 1910		428,200	»
	fr.	7,021,400	»
Restitutions effectuées en 1910		417,000	»
Solde au 31 décembre 1910	fr.	6,604,400	»

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 1/2 %	fr.	533,000	»
— à 3 %		6,071,400	»
	fr.	6,604,400	»

Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.

1° En numéraire.

	Dépôts préalables.	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1909.	fr. 872,179 50	8,306,442 45	9,178,621 95
Montant des versements effectués en 1910	7,737,075 02	5,265,287 41	13,002,362 43
TOTAUX.	fr. 8,609,254 52	13,571,729 86	22,180,984 38
Montant des remboursements	7,739,059 62	4,659,560 56	12,398,620 18
Solde au 31 décembre 1910.	fr. 870,194 90	8,912,169 30 ⁽¹⁾	9,782,364 20

(1) Y compris une somme de 759,874 francs restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1909	fr.	23,674,400	»
Dépôts reçus en 1910		20,964,200	»
	fr.	44,638,600	»
Restitutions effectuées en 1910		20,682,200	»
Solde au 31 décembre 1910	fr.	23,956,400	»
Ce solde se décompose comme il suit :			
Dette belge à 2 1/2 %	fr.	556,200	»
— à 3 %		22,334,300	»
Chemin de fer Flandre occidentale (certificats 3 %)		46,200	»
Caisse d'annuités 3 %		271,700	»
— 4 %		8,400	»
— 4 1/2 %		113,500	»
Crédit communal 3 %		170,100	»
— 4 1/2 %		17,700	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 % . .		638,300	»
	fr.	23,956,400	»

*Cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903
sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.*

1° En numéraire.

Solde au 31 décembre 1909	fr.	230,000	»
Versements effectués en 1910		»	
	fr.	230,000	»
Mandats acquittés en 1910.		»	
Solde au 31 décembre 1910	fr.	230,000	»

2° En fonds publics belges et étrangers.

Solde au 31 décembre 1909	fr.	26,536,596	66
Dépôts reçus en 1910		3,479,966	66
	fr.	30,016,563	52
Valeurs restituées pendant l'année		2,521,516	66
Solde au 31 décembre 1910	fr.	27,495,046	66
Ce solde se décompose comme il suit :			
Dette belge à 3 %	fr.	20,551,500	»
Bons du Trésor		40,000	»
Caisse d'annuités 3 %		259,000	»
Crédit communal 3 %		1,213,500	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux		2,041,000	»
A REPORTER	fr.	24,105,000	»

REPORT . . . fr. 24,103,000 »

Emprunt allemand 3 1/2 %	957,500 »
Consolidés anglais	200,000 »
Rente française perpétuelle 3 %	1,043,466 66
Id. amortissable 3 %	153,000 »
Rente hollandaise 2 1/2 % (certificats)	22,880 »
Emprunt suisse 3 1/4 %	10,000 »
Ville de Rotterdam 1906, 3 1/2 %	260,000 »
Chemins de fer de l'État hollandais	85,200 »
Chemins de fer fédéraux (Suisse)	700,000 »

Fr. 27,495,046 66

Consignations.

Solde au 31 décembre 1909	fr. 28,955,119 14
Versements de 1910	16,169,978 52
	fr. 45,125,097 66
Remboursements de 1910	16,908,632 85
Solde au 31 décembre 1910	fr. 28,216,464 81

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1909.	CAPITAUX déposés en 1910.	CAPITAUX remboursés en 1910.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1910.
				des DÉPÔTS effectués en 1910 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1910.	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas	7,546 95	»	»	»	»	7,546 95
2. Saisies réelles du Hainaut	72,585 39	»	»	»	»	72,585 39
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 20 avril 1874.)	124,287 63	28,500 »	65,200 »	»	36,700 »	87,587 63
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.)	541,135 42	8,928 71	20,066 71	»	11,138 »	529,995 42
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique.	6,297,188 52	12,534,586 72	12,450,603 56	»	96,216 64	6,200,971 88
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales et de la masse d'habillement des gardiens	155,695 38	9,500 »	5,000 »	6,500 »	»	142,195 38
7. Sommes appartenant à des successions vacantes	248,533 69	11,269 97	54,572 05	»	43,102 06	205,231 63
8. Sommes appartenant à des absents	486,464 87	20,755 78	26,618 50	»	5,864 72	480,600 15
9. Fonds de mineurs et interdits (Loi du 16 décembre 1851.)	15,004,458 »	1,896,504 58	1,904,170 91	»	7,666 53	12,996,791 07
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.)	5,962,955 75	1,098,206 94	1,064,978 91	33,228 03	»	5,996,181 76
11. Dépôts de toute autre nature (1)	4,074,675 58	761,927 82	1,559,622 45	»	577,694 61	3,496,978 97
TOTAL . . . fr.	28,955,119 14	16,169,978 52	16,908,632 85	59,728 05	778,582 56	28,216,464 81
EXCÉDENT DES REMBOURSEMENTS SUR LES DÉPÔTS. . . fr.				758,654 53		

(1) La rubrique *Sommes frappées de saisie-arrêt dans les caisses du Trésor* a été supprimée; les sommes qui y figuraient ont été reportées à la rubrique *Dépôts de toute autre nature*.

Cautionnements de remplaçants.

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 5 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1873.

La Caisse est chargée de restituer les cautionnements de remplaçants au fur et à mesure de leur exigibilité; aucun remboursement n'a été effectué en 1910.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

1° Principal.

Solde au 31 décembre 1909 restant inscrit au 31 décembre 1910	fr.	118,564 81
---	-----	------------

2° Intérêts.

Solde au 31 décembre 1909	fr.	144,142 69
Intérêts portés en compte aux remplaçants en 1910		2,963 13
Intérêts inscrits au 31 décembre 1910	fr.	147,105 82
TOTAL GÉNÉRAL.	fr.	265,670 63

Caisses de milice

instituées par la loi du 5 juin 1870 (en liquidation).

Les fonds tenus en réserve pour compléter la liquidation, décrétée par l'article 10 de la loi du 5 avril 1875, des quatre Caisses de milice instituées par la loi du 5 juin 1870, s'élevaient au 31 décembre 1909 à fr. 97,226 11

En 1910, ils se sont accrus :

a) des intérêts afférents à l'année 1909.	fr.	2,917 86
b) des capitaux et des intérêts afférents à des comptes annulés en 1910		18,938 40
		<u>21,856 26</u>
	Fr.	119,082 37

Pendant l'année écoulée, il a été prélevé sur ces fonds, pour le règlement des droits de miliciens appartenant aux levées de 1871, 1872 et 1874, une somme de 22,374 43

Au 31 décembre 1910, les fonds tenus en réserve s'élevaient à	fr.	96,707 94
---	-----	-----------

se répartissant comme il suit entre les quatre Caisses de milice :

Classe de 1871	fr.	3,312 25
— 1872		18,853 81
— 1873		25,391 38
— 1874		49,150 50
	Fr.	<u>96,707 94</u>

Une grande partie de cette somme pourra être reversée au Trésor après la clôture de la liquidation desdites Caisses.

Fonds spécial de prévision monétaire.

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice réalisé par la transformation de pièces de 5 francs en monnaies divisionnaires (loi du 17 mai 1886) et par la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). En vertu de la loi du 19 mai 1898, il s'accroît de tous les bénéfices résultant d'opérations monétaires et de frappes de monnaies nationales. Le Gouvernement peut imputer sur ledit fonds les dépenses à faire pour l'entretien de la circulation monétaire, ainsi que la dépense à résulter de l'annulation éventuelle de monnaies de billon retirées de la circulation.

Les capitaux disponibles du Fonds de prévision monétaire sont placés en rentes sur l'État; les intérêts de ces placements viennent augmenter l'actif du fonds.

Au 31 décembre 1909, l'avoir du fonds montait à . . . fr.	8,643,499 53
En 1910, les recettes se sont élevées à	1,703,106 13

Fr. 10,348,605 70

Elles comprennent :

a) les intérêts échus fr.	263,189 30
b) la valeur nominale de nouvelles pièces de cuivre et de nickel.	1,439,344 70
c) la somme demeurée disponible au 31 décembre 1909 sur celle de 1,000 francs mise à la disposition de l'Administration des Monnaies pour le paiement de salaires.	371 93

Fr. 1,703,106 13

Les dépenses montant à fr.	322,331 88
--------------------------------------	------------

se décomposent comme il suit :

a) Paiement des frais de fabrication de pièces de cuivre et de nickel et achats de métaux dont une portion sera utilisée en 1911 fr.	217,211 29
b) Paiement de frais de fabrication de monnaies divisionnaires d'argent (solde de 1909) et frais de rapatriement et de transformation de pièces usées	105,158 44
c) Somme mise à la disposition de l'Administration des Monnaies pour le paiement de salaires et n'ayant pas reçu sa destination . . .	162 15

Fr. 322,331 88

Le reste, soit . . . fr. 10,026,073 82

représente l'avoir du fonds au 31 décembre 1910.

REPORT . . . fr. 10,026,073 82

Au 31 décembre 1909, le Fonds de prévision monétaire possédait, en titres 3‰, un capital nominal de 8,155,000 francs dont le prix de revient s'élevait à . . . fr. 8,036,834 88

En 1910, une somme de . . . 1,989,581 27 a été appliquée à l'achat d'un capital de 2,104,500 francs en titres de la même dette.

Au 31 décembre 1910, le Fonds de prévision monétaire possédait ainsi un capital nominal de 10,259,500 francs, en titres 3‰, dont le prix de revient s'élevait à . . . fr. 10,026,216 15

L'insuffisance de . . . fr. 142 55

n'est qu'apparente; elle est couverte par la somme de fr. 162 15, mentionnée d'autre part et qui a été reversée au Trésor en 1911.

Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.

Ce fonds a été institué par l'article 11 de la loi du 10 mai 1900, qui l'a rattaché à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est destiné à payer les primes d'encouragement accordées en vue de la constitution de pensions de vieillesse, et à liquider les allocations annuelles de 65 francs octroyées à des ouvriers et anciens ouvriers qui se trouvent dans le besoin.

Il est alimenté par une dotation fixe inscrite chaque année au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail et, en cas d'insuffisance, par des ressources exceptionnelles à solliciter de la Législature; fixée primitivement à 12 millions de francs (années 1901 et 1902), cette dotation a été portée à 15 millions par la loi du 18 février 1903 (années 1903 à 1905); la loi budgétaire de 1906 l'a élevée au chiffre actuel de 16 millions de francs.

Voici comment s'établit la situation de ce Fonds spécial :

Solde au 31 décembre 1909	fr.	27,944,428 40
RECETTES DE 1910.		16,000,000 »
montant de l'allocation budgétaire de 1910.		

ENSEMBLE.	fr.	<u>43,944,428 40</u>
-------------------	-----	----------------------

DÉPENSES :

Pensions payées par les comptables de la Poste pendant l'année 1907. fr. 13,542,717 50

Primes d'encouragement : somme mise à la disposition de la Caisse de retraite en 1910 4,100,000 »

	<u>17,642,717 50</u>
--	----------------------

Solde au 31 décembre 1910	fr.	<u>26,301,710 90</u>
-------------------------------------	-----	----------------------

Cette somme est entièrement engagée; elle est destinée à rembourser à l'Administration des Postes, chargée du paiement des allocations de 65 francs, le montant des avances faites en 1908; le surplus sera affecté, concurremment avec les nouvelles ressources à attribuer au Fonds spécial, à la régularisation des avances faites à partir du 1^{er} janvier 1909.

Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.

En attendant le recouvrement des cotisations de garantie, le Trésor a avancé audit fonds, en 1906 et en 1908, respectivement 20,000 francs et 60,000 francs pour lui permettre de faire face aux dépenses dont il a la charge; en 1909, une nouvelle avance de 50,000 francs lui a été faite; elle a été imputée comme les précédentes sur le crédit de 150,000 francs ouvert pour cet objet au Ministère des Finances et des Travaux publics par l'article 3 de la loi contenant le Budget extraordinaire de l'exercice 1905.

Les opérations du Fonds de garantie effectuées pendant l'année 1910 se résument comme il suit :

Solde au 31 décembre 1909 fr. 68,766 11

RECETTES :

Recouvrements d'avances faites par le Fonds de garantie, opérés par l'Administration des Contributions fr. 3,513 26

Montant net des cotisations de garantie afférentes à l'exercice 1909. 79,160 83

82,674 09

Fr. 151,440 20

DÉPENSES :

Allocations payées à la suite d'accidents (mandats acquittés) fr. 19,025 18

Sommes versées à la Caisse de retraite pour la constitution de rentes 24,373 07

43,398 25

Solde au 31 décembre 1910 fr. 108,041 95

Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé, en 1910, à la somme de fr. 2,970,902 45

A REPORTER fr. 2,970,902 45

REPORT. fr. 2,970,902 45

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de 2,526,205 78
se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contribuables	fr. 1,610,929 52
Intérêts des cautionnements de remplaçants	2,965 43
Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs	205,725 58
Intérêts des cautionnements (accidents du travail)	6,250 »
Intérêts des consignations	700,339 55
	Fr. 2,526,205 78

L'excédent en faveur du Trésor est donc de fr. 444,696 67

Caisse générale d'épargne et de retraite.

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations (art. 30 de la loi du 16 mars 1865).

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations réalisées en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1909, des valeurs s'élevant en capital nominal à fr. 1,511,762,470 »

Les placements de 1910 ont atteint 111,231,000 »

ENSEMBLE. fr. 1,422,993,470 »

et les réalisations 16,514,540 »

Le capital restant placé à la fin de l'année 1910 est donc de fr. 1,406,478,930 »

Au 31 décembre 1909, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à . . . fr. 23,927,962 69

Elle a consenti en 1910 de nouveaux prêts pour. 7,168,100 »

ENSEMBLE fr. 31,096,062 69

Les remboursements se sont élevés à . . . 1,791,567 72

Reste au 31 décembre 1910. 9,304,494 97

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 5 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

A REPORTER. fr. 1,435,783,424 97

REPORT. . . fr. 1,435,785,424 97

Au 31 décembre 1909, le solde des placements de cette nature était de . . . fr. 77,948,286 46

De nouveaux prêts ont été consentis en 1910 pour. . . 7,614,231 07

ENSEMBLE. . . fr. 85,562,517 53

Les remboursements se sont élevés à . 1,336,746 90

Reste au 31 décembre 1910. . . 84,225,770 63

Elle a en outre été autorisée par la loi du 15 avril 1884, modifiée par celle du 24 juin 1894, à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1909, de . . . fr. 12,761,020 27

En 1910, des prêts ont été consentis pour une somme totale de . . . 2,927,045 »
à l'intervention des comptoirs agricoles de Binche, Bruges, Bruxelles, Dinant, Florennes, Frasnes-lez-Buissenal, Gand, Gembloux, Genappe, Hasselt, La Hulpe, Liège, Louvain et Namur.

ENSEMBLE. . . fr. 15,688,065 27

Les remboursements effectués en 1910

se sont élevés à . . . 1,902,534 16

Le solde au 31 décembre 1910 est donc de . . . 13,785,731 11

En 1884, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; le montant des annuités restant en portefeuille au 31 décembre 1910 est de . . . 89,490 58

Elle a en outre escompté d'autres annuités dont le solde s'élevait, au 31 décembre 1910, à. . . 6,937,438 47

Les cautionnements fournis par les membres des comptoirs agricoles et par les caissiers de la Caisse d'épargne . . . 652,839 »

de même que les titres déposés à la Caisse d'épargne par les chefs d'entreprises pour garantir le service de rentes dues en cas d'accidents (art. 16, § 3, de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail). . . 15,000 »

sont également placés sous le dossier de la Caisse des dépôts et consignations.

TOTAL. . . fr. 1,541,489,694 76

Les placements en fonds publics faits par cette dernière Caisse pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne se sont élevés en capital nominal à 1,999,800 francs.

Le 31 mars 1911.

Le Ministre des Finances,

JUL. LIEBAERT.

ANNEXES.

SITUATION GÉNÉRALE

DE

LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1910.

ANNEXE N° 1.

FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTE			
	3 % (1 ^{re} série).	3 % (2 ^{me} série).	3 % (3 ^{me} série).	Totaux.
	539,860,975 »	2,803,040,382 22	256,602,800 »	3,601,504,357 22 (1)

FONDS D'AMORTISSEMENT.

Dotations annuelles	1,532,368 12	8,203,627 74	769,463 70	10,505,459 56
Intérêts des capitaux amortis	468,148 50	2,675,739 »	246,952 50	3,390,840 »
Fonds d'amortissement de l'année 1910	2,000,516 62	10,879,366 74	1,016,416 20	13,896,299 56
Dotations et intérêts des années antérieures	15,552,152 59	110,842,404 10	8,954,154 60	135,348,711 29
	17,552,669 21	121,721,770 84	9,970,570 80	149,245,010 85

EMPLOI DES FONDS.

Coût des rachats effectués en 1910	2,000,406 33	9,882,828 09	1,067,341 07	12,950,575 49
Coût des rachats effectués antérieurement	14,846,476 37	80,707,238 15	7,643,875 25	103,197,589 77
	16,846,882 70	90,590,066 24	8,711,216 32	116,148,165 26
Attribution au Trésor des fonds demeurés sans emploi	118 26	122 77	80 61	321 64
Versements effectués antérieurement de ce chef.	705,607 43	27,225,205 82	1,109,140 61	29,039,953 86
	17,552,608 39	117,815,394 83	9,820,437 54	145,188,440 76
Encaisse au 31 décembre 1910.	60 82	3,906,376 01	150,133 26	4,056,570 09
	17,552,669 21	121,721,770 84	9,970,570 80	149,245,010 85

(1) Déduction faite des capitaux éteints en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897 (voir Rapport de 1909, p. 2).

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.			
	3 % (1 ^{re} série).	3 % (2 ^{me} série).	3 % (3 ^{me} série).	Totaux.
	539,861,975 »	2,805,040,582 22	256,602,800 »	3,601,504,357 22 (1)

TITRES RACHETÉS.

Titres rachetés pendant l'année 1910	2,415,200 »	10,452,000 »	4,126,400 »	13,693,300 »
Titres rachetés antérieurement	15,083,200 »	83,335,800 »	7,758,300 »	106,182,300 » ⁽¹⁾
	17,203,400 »	93,787,800 »	8,884,400 »	119,875,600 »

TITRES BRULÉS OU ANNULÉS.

Titres brûlés	13,054,800 »	70,797,600 »	6,405,600 »	90,258,000 » ⁽¹⁾
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amor-</i> <i>tissement.</i>	4,148,600 »	22,990,200 »	2,478,800 »	29,617,600 »
	17,203,400 »	93,787,800 »	8,884,400 »	119,875,600 »

ÉTAT COMPARATIF

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie
au 31 décembre 1910.*

1° Titres émis	539,860,975 »	2,805,040,582 22	256,602,800 »	3,601,504,357 22 ⁽¹⁾
2° — amortis	17,203,400 »	93,787,800 »	8,884,400 »	119,875,600 » ⁽¹⁾
3° — restant à amortir	522,657,575 »	2,711,252,782 22	247,718,400 »	3,481,628,757 22

(1) Déduction faite des capitaux éteints en exécution de l'article 3 de la loi du 6 mars 1897 (voir Rapport de 1909, p. 2).

Bruxelles, le 31 mars 1911.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM.

ANNEXE N° 2.

SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

ACTIF.*Dépôts et*

Trésor public	{	Son compte courant.	127,835,458 48	}	127,980,075 41
		Mandats en circulation.	144,616 93		

Fonds publics et dépôts

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire	58,926,041 56	
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite	1,540,821,855 76	
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles, etc.	652,839 »	
Dépôts de garantie effectués à la Caisse d'épargne en vertu de l'article 16 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail.	15,000 »	

Placement des

Caissier de l'État, S/C crédits et dispositions	256,913 57	
---	------------	--

A REPORTER. . . . fr. 1,728,652,725 30

CONSIGNATIONS, AU 31 DECEMBRE 1910.

PASSIF.

consignations

Cautionnements en numéraire de comptables et de contribuables	Inscrits fr. 52,752,266 89 A inscrire 935,700 »	53,687,966 89	53,803,236 06
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer		115,269 17	
Cautionnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc.	Inscrits fr. 8,123,532 02 A inscrire 759,874 »	8,883,406 02	8,912,169 30
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer		28,763 28	
Cautionnements en numéraire versés en exécution de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail	Inscrits fr. 250,000 » A inscrire »		250,000 »
Consignations de toute nature			28,216,464 81
Cautionnements de remplaçants	Principal fr. 148,564 81 Intérêts 147,105 82	265,670 63	265,670 63
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de remplaçants, restant à payer		»	
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871).			3,312 25
— — — (— 1872).			18,853 81
— — — (— 1873).			25,391 38
— — — (— 1874).			49,150 50
Fonds de prévision monétaire			10,026,073 82
Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (art. 11 de la loi du 10 mai 1900).			26,301,710 90
Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée du 24 décembre 1905		107,457 47	108,041 95
Mandats pour allocations dues à la suite d'accidents, restant à payer		584 48	

de garantie en numéraire.

Cautionnements en fonds publics de contribuables et dépôts de garantie	Numéraire 870,194 90 Fonds public 30,560,800 »	31,430,994 90
Cautionnements en fonds publics belges et étrangers constitués en exécution de la loi précitée du 24 décembre 1905.		27,495,046 66
Caisse générale d'épargne et de retraite		1,541,489,694 76

fonds de dépôt.

Trésor public, S/C d'avances		100,322,442 89
A REPORTER		fr 1,828,718,254 62

ACTIF.

REPORT. fr. 4,728,632,725 30

Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :

Fr. 6,225,240 85	capital nominal de titres à 2 1/2 % belge	acquis pour fr.	3,594,023 42
21,770,675 »	— — 5 % — (1 ^{re} série)	—	21,170,251 98
64,887,745 72	— — 5 % — (2 ^e série)	—	55,736,062 66
9,541,700 »	— — 5 % — (5 ^e série)	—	9,425,581 20
280 »	d'obligations 4 % de la Caisse d'annuités	—	302 31
2,915 »	— — 4 1/2 % —	—	3,369 59
10,000 »	d'actions privilégiées Grand-Luxembourg	—	13,014 07

Fr. 102,438,496 57 fr 89,942,605 23

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871) :

Fr. 3,312 25 livret de la Caisse d'épargne acquis pour fr. 3,312 25

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872) :

Fr. 18,853 81 livret de la Caisse d'épargne — 18,853 81

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1873) :

Fr. 25,391 38 livret de la Caisse d'épargne — 25,391 38

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874) :

Fr. 49,150 50 livret de la Caisse d'épargne — 49,150 50

Fonds de prévision monétaire :

Fr. 3,666,300 »	capital nominal de titres à 5 % belge (1 ^{re} série)	acquis pour fr.	3,558,665 44
4,293,900 »	— — 5 % — (2 ^e série)	—	4,205,431 32
2,299,300 »	— — 5 % — (5 ^e série)	—	2,262,119 39
Fr 10,259,500 »			10,026,216 15

Fr. 4,828,718,234 62

PASSIF.

REPORT. . . fr. 1,828,718,254 62

Fr. 1,828,718,254 62

Bruxelles, le 31 mars 1911.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM

ANNEXE N° 5.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Mouvement et situation du portefeuille.

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1910.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1910.
---------------------	--	---	--------	--	--

Caisse des dépôts et consignations :

Titres 2 1/2 % belge.	6,225,083 87	126 98	6,225,210 85	»	6,225,210 85
— 5 % — (1 ^{re} série)	20,969,275 »	1,822,500 »	22,791,775 »	1,024,100 »	21,770,675 »
— 5 % — (2 ^e série)	61,703,615 72	1,463,200 »	66,166,815 72	1,279,100 »	64,887,715 72
— 5 % — (3 ^e série)	9,833,700 »	409,800 »	10,243,500 »	701,800 »	9,541,700 »
Bons du Trésor belge 4 %	5,500 »	»	5,500 »	5,500 »	»
Obligations 4 % Caisse d'annuités	280 »	»	280 »	»	280 »
— 4 1/2 % —	2,915 »	»	2,915 »	»	2,915 »
Act. priv. de la G ^{de} C ^{ie} du Luxembourg	9,500 »	500 »	10,000 »	»	10,000 »
	98,749,869 59	6,696,126 98	105,445,996 57	3,007,500 »	102,438,496 57

Caisse de milice. — Levée de 1871 :

Livret de la Caisse d'épargne	1,597 79	2,433 93	4,031 72	749 47	3,312 25
---	----------	----------	----------	--------	----------

Caisse de milice. — Levée de 1872 :

Livret de la Caisse d'épargne	17,816 95	4,071 73	21,888 68	3,034 87	18,853 81
---	-----------	----------	-----------	----------	-----------

Caisse de milice. — Levée de 1873 :

Livret de la Caisse d'épargne	16,256 57	9,134 81	25,391 38	»	25,391 38
---	-----------	----------	-----------	---	-----------

Caisse de milice. — Levée de 1874 :

Livret de la Caisse d'épargne	61,554 80	6,215 79	67,770 59	18,620 09	49,150 50
---	-----------	----------	-----------	-----------	-----------

Fonds de prévision monétaire :

Titres 5 % belge (1 ^{re} série)	2,469,700 »	1,196,600 »	3,666,300 »	»	3,666,300 »
— 5 % — (2 ^e série)	3,812,300 »	451,600 »	4,293,900 »	»	4,293,900 »
— 5 % — (3 ^e série)	1,843,000 »	156,300 »	2,299,300 »	»	2,299,300 »
	8,125,000 »	2,404,500 »	10,259,500 »	»	10,259,500 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTFOLLE au 1 ^{er} janvier 1910	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTFOLLE au 31 décembre 1910.
Caisse générale d'épargne et de retraite :					
Titres 2 1/2 % belge	17,544,700 »	2,311,000 »	19,855,700 »	77,700 »	19,778,000 »
— 5 % — (1 ^{re} série)	116,089,900 »	14,596,200 »	130,686,100 »	627,000 »	130,059,100 »
— 5 % — (2 ^e série)	543,345,650 »	50,315,700 »	593,661,350 »	3,235,400 »	590,425,950 »
— 5 % — (3 ^e série)	101,333,300 »	552,900 »	101,886,200 »	565,400 »	101,320,800 »
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités	129,200 »	»	129,200 »	1,000 »	128,200 »
— 4 % —	361,600 »	»	361,600 »	4,100 »	357,500 »
— 5 % —	20,083,800 »	6,200 »	20,090,000 »	224,600 »	19,865,400 »
— 2 1/2 % —	3,505,000 »	»	3,505,000 »	47,000 »	3,458,000 »
— 4 1/2 % Crédit communal	13,784,700 »	»	13,784,700 »	317,400 »	13,467,300 »
— 5 % —	76,742,800 »	10,686,000 »	87,428,800 »	695,000 »	86,733,800 »
— 5 % — 1861	188,900 »	»	188,900 »	10,700 »	178,200 »
— 5 % — 1909 (rembours. en 55 ans)	2,416,000 »	»	2,416,000 »	43,800 »	2,372,200 »
— 5 % Vicinaux (janv.-juil.)	1,002,400 »	»	1,002,400 »	6,600 »	995,800 »
— 5 % — (mai-nov.)	22,392,000 »	»	22,392,000 »	68,600 »	22,324,000 »
— 2 1/2 % —	3,985,680 »	»	3,985,680 »	25,440 »	3,960,240 »
— 5.60 % Prov d'Anvers 1901	852,000 »	»	852,000 »	21,000 »	831,000 »
— 5 % — 1891	454,000 »	»	454,000 »	3,500 »	450,500 »
— 2 1/2 % — 1896	1,884,500 »	»	1,884,500 »	17,500 »	1,867,000 »
— 2 1/2 % Brabant	7,393,000 »	»	7,393,000 »	354,000 »	7,039,000 »
— 2 1/2 % Flandre orientale	1,881,500 »	»	1,881,500 »	19,000 »	1,862,500 »
Bons au porteur 4.25 % Flandre orient	1,000,000 »	1,000,000 »	2,000,000 »	1,000,000 »	1,000,000 »
Obligations 4 1/2 % Prov. de Hainaut	50,500 »	»	50,500 »	500 »	50,000 »
— 5 1/2 % —	2,350,000 »	»	2,350,000 »	23,000 »	2,327,000 »
— 2 1/2 % Prov. de Liège 1894	769,500 »	»	769,500 »	23,000 »	746,500 »
— 5 % Prov. de Namur 1886	29,500 »	»	29,500 »	1,000 »	28,500 »
— 5.60 % — 1902	447,000 »	»	447,000 »	10,000 »	437,000 »
— 5 % Alost 1891	791,500 »	»	791,500 »	9,000 »	782,500 »
Bons au porteur 5.75 % Andenne	210,000 »	»	210,000 »	»	210,000 »
Obligations 5 % Anderlecht 1904	979,500 »	»	979,500 »	7,500 »	972,000 »
— 5 1/2 % Anderlecht 1907	989,500 »	»	989,500 »	6,000 »	983,500 »
— 5 1/2 % — 1909	737,000 »	2,455,000 »	3,192,000 »	11,000 »	3,181,000 »
Bons au porteur 5.70 % Anvers 1910	»	5,000,000 »	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 5.75 % Avelais	210,000 »	90,000 »	300,000 »	»	300,000 »
— 5.75 % Berchem 1907	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
A REPORTER fr.	946,434,630 »	87,013,000 »	1,033,447,630 »	7,455,140 »	1,025,992,490 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1910.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1910.
REPORT . . . fr.	946,434,630 »	87,013,000 »	1,033,447,630 »	7,455,140 »	1,025,992,490 »
Bons au porteur 4.25 % Berchem 1908.	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
Obligations 2 1/2 % Binche 1894. . .	621,500 »	»	620,500 »	6,500 »	614,000 »
— 3 % Blankenberghe 1885.	107,000 »	»	107,000 »	500 »	106,500 »
— 3 % — 1895.	30,500 »	»	30,500 »	500 »	30,000 »
— 3 % Borgerhout 1904 . .	973,500 »	»	973,500 »	5,500 »	968,000 »
— 2 1/2 % Bruges 1896. . .	40,425,500 »	»	40,425,500 »	47,000 »	40,378,500 »
— 3 % Charleroi 1880 . . .	119,000 »	»	119,000 »	4,500 »	114,500 »
— 3 % — 1905 . . .	1,462,500 »	»	1,462,500 »	8,000 »	1,454,500 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897 . .	917,000 »	»	917,000 »	8,000 »	909,000 »
— 3 % Dinant 1902 . . .	961,000 »	»	961,000 »	7,000 »	954,000 »
— 3 % Dison 1882 . . .	257,500 »	»	257,500 »	3,500 »	254,000 »
— 2 1/2 % Etterbeek 1896. .	1,547,000 »	»	1,547,000 »	11,000 »	1,536,000 »
— 3 % — 1902. . .	1,249,000 »	»	1,249,000 »	7,000 »	1,242,000 »
— 5 % Forest-lez-Bruxelles 1898.	405,300 »	»	405,300 »	2,900 »	402,400 »
— 5 % — 1905.	1,025,000 »	»	1,025,000 »	6,000 »	1,019,000 »
— 3 1/2 % 1910 . . .	»	300,000 »	300,000 »	»	300,000 »
— 3 % Gand 1902 . . .	10,125,000 »	»	10,125,000 »	64,000 »	10,061,000 »
Bons de caisse 5.60 % Herstal 1906 . .	50,000 »	»	50,000 »	»	50,000 »
Obligations 5 % Ixelles 1880. . .	239,000 »	»	239,000 »	5,000 »	234,000 »
— 5 % — 1894. . .	1,119,000 »	»	1,119,000 »	2,500 »	1,116,500 »
— 2 1/2 % — 1895. . .	1,635,000 »	»	1,635,000 »	16,000 »	1,619,000 »
— 5 % — 1897. . .	990,000 »	»	990,000 »	8,000 »	982,000 »
— 5 % — 1902. . .	588,500 »	»	588,500 »	3,500 »	585,000 »
— 5 % Laeken 1885 . .	45,500 »	»	45,500 »	»	45,500 »
— 5 % — 1894 . . .	833,500 »	»	833,500 »	8,000 »	825,500 »
— 5 % — 1902 . . .	4,020,000 »	»	4,020,000 »	12,500 »	4,007,500 »
— 5 % — 1905 . . .	1,485,500 »	»	1,485,500 »	5,000 »	1,480,500 »
— 2 1/2 % Ville de Liège 1853.	121,840 »	»	121,840 »	12,000 »	109,840 »
— 3 % — 1860.	23,900 »	»	23,900 »	2,400 »	21,500 »
— 5 % Lodelinsart 1895 . .	229,500 »	»	229,500 »	2,000 »	227,500 »
— 5 % Lokeren 1894 . . .	356,500 »	»	356,500 »	3,000 »	353,500 »
— 3 1/2 % Louvain 1910 . .	»	5,118,000 »	5,118,000 »	»	5,118,000 »
— 3 % Malines 1885 . . .	84,500 »	»	84,500 »	1,000 »	83,500 »
Bons de caisse 3 1/2 % Menin . . .	70,000 »	»	70,000 »	»	70,000 »
À REPORTER . . . fr.	989,052,170 »	92,431,000 »	1,081,483,170 »	7,720,940 »	1,073,762,230 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1910	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1910
REPORT. fr.	989,052,170 »	92,431,000 »	1,081,483,170 »	7,720,940 »	1,073,762,230 »
Bons au porteur 4.25 % Merxem 1909.	400,000 »	400,000 »	200,000 »	»	200,000 »
Obligations 5 % Middelkerke 1898.	851,000 »	»	851,000 »	6,500 »	844,500 »
Bons au porteur 5.90 % — 1910.	»	400,000 »	400,000 »	»	400,000 »
Obligations 5 % Ville de Namur 1887 .	126,500 »	»	126,500 »	1,000 »	125,500 »
— 2 1/2 % — 1894 .	341,000 »	»	341,000 »	2,000 »	339,000 »
— 5 % — 1898 .	579,500 »	»	579,500 »	2,000 »	577,500 »
— 5 % — 1905 .	392,000 »	»	392,000 »	2,000 »	390,000 »
— 5 % — 1907 .	3,791,000 »	»	3,791,000 »	9,000 »	3,782,000 »
— 2 1/2 % Roulers 1895 . .	1,346,000 »	»	1,346,000 »	11,500 »	1,334,500 »
— 5 % Saint-Gilles 1882 . .	178,500 »	»	178,500 »	2,000 »	176,500 »
— 5 % — 1895 . .	315,000 »	»	315,000 »	59,500 »	255,500 »
— 5 % — 1894 . .	665,500 »	»	665,500 »	2,500 »	663,000 »
— 5 % — 1895 . .	186,000 »	»	186,000 »	28,500 »	157,500 »
— 5 % — 1897 . .	1,317,000 »	»	1,317,000 »	10,500 »	1,306,500 »
— 5 % — 1902 (avril-octobre).	2,068,000 »	»	2,068,000 »	13,000 »	2,055,000 »
— 5 % — 1902 (mars-sept.).	531,000 »	»	531,000 »	3,500 »	527,500 »
— 5 % — 1902 (15 mai-15 nov.).	6,140,000 »	»	6,140,000 »	39,000 »	6,101,000 »
Bons au porteur 3.75 % St-Gilles 1907 .	300,000 »	»	300,000 »	»	300,000 »
Obligations 5.90 % Saint-Gilles 1909 .	1,000,000 »	»	1,000,000 »	»	1,000,000 »
— 5 % St-Josse-ten-Noode 1881.	493,500 »	»	493,500 »	6,500 »	487,000 »
— 5 % — 1894 .	34,000 »	»	34,000 »	»	34,000 »
— 5 % — 1902.	310,000 »	»	310,000 »	2,000 »	308,000 »
— 2 1/2 % Schaerbeek 1897 .	1,041,000 »	»	1,041,000 »	9,500 »	1,031,500 »
— 5 % — 1894 .	910,000 »	»	910,000 »	3,500 »	906,500 »
— 5 % — 1902 .	638,500 »	»	638,500 »	4,000 »	634,500 »
— 5 % — 1904 .	10,769,000 »	»	10,769,000 »	28,000 »	10,741,000 »
Bons de caisse 5.75 % — 1907 .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
Bons au porteur 4.25 — 1908 .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
— 5.90 % — 1909 .	4,800,000 »	2,700,000 »	4,500,000 »	»	4,500,000 »
Obligations 5 % Spa 1905	494,500 »	»	494,500 »	500 »	494,000 »
— 5 1/2 % Spa 1909.	1,049,500 »	»	1,049,500 »	1,049,500 »	»
— 4 % Thuin	12,500 »	»	12,500 »	»	12,500 »
— 5 % Turnhout 1899	377,000 »	»	377,000 »	3,500 »	373,500 »
A REPORTER. fr	1,037,209,670 »	95,331,000 »	1,132,540,670 »	9,020,440 »	1,123,520,230 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1910.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année	Total	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1910
REPORT. fr.	1,037,209,670 »	95,331,000 »	1,132,540,670 »	9,020,440 »	1,123,520,230 »
Obligations 5 % Verviers 1895 . . .	715,500 »	»	715,500 »	5,000 »	710,500 »
Bons au porteur 3.90 % Waterloo 1910	»	220,000 »	220,000 »	»	220,000 »
Obligations 5 % Watermael-Boitsfort .	859,000 »	108,500 »	967,500 »	5,000 »	962,500 »
— 5 1/2 % Wemmel.	68,000 »	220,000 »	288,000 »	1,000 »	287,000 »
Bons au porteur 3.75 % Wenduyn s/Mer 1907.	200,000 »	»	200,000 »	»	200,000 »
— 4.25 % Wenduyn s/Mer 1908	200,000 »	»	200,000 »	»	200,000 »
Obligations 5 25 % Assurance générales.	8,000,000 »	»	8,000,000 »	»	8,000,000 »
— 5 1/2 % — —	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
— 5 1/2 % Banque belge de chemins de fer.	2,569,500 »	»	2,569,500 »	19,500 »	2,550,000 »
— 5.20 % Crédit foncier	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 5 1/2 % — —	2,700,000 »	»	2,700,000 »	»	2,700,000 »
— 5.60 % — —	3,600,000 »	800,000 »	4,400,000 »	800,000 »	3,600,000 »
— 5.70 % — —	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 5 % Galeries Saint-Hubert.	200,500 »	»	200,500 »	500 »	200,000 »
— 4 % Banque sino-belge	3,000,000 »	»	3,000,000 »	»	3,000,000 »
— 5 1/2 % Société générale de Belgique	6,374,000 »	500,000 »	6,874,000 »	509,500 »	6,364,500 »
— 4 % Société hypothécaire belge-américaine	»	6,100,000 »	6,100,000 »	»	6,100,000 »
— 5 % Anvers-Gand	497,500 »	»	497,500 »	12,500 »	485,000 »
Actions privilégiées 5 % Anvers-Gand .	370,500 »	»	370,500 »	6,000 »	364,500 »
Obligations 5 % Anvers-Rotterdam . .	5,847,000 »	»	5,847,000 »	67,000 »	5,780,000 »
— 5 % Braine-Gand.	2,178,000 »	»	2,178,000 »	22,000 »	2,156,000 »
Actions privilégiées 5 % Bruxelles-Lille- Calais.	2,303,500 »	»	2,303,500 »	26,500 »	2,277,000 »
Obligations 5 1/2 % Charleroi-frontière.	599,000 »	»	599,000 »	16,000 »	583,000 »
— 4 % Chem. de fer au Brésil	7,431,000 »	»	7,431,000 »	51,500 »	7,379,500 »
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 ^e série)	1,681,000 »	»	1,681,000 »	2,000 »	1,679,000 »
— 4 % Chemin de fer du Congo	7,890,500 »	»	7,890,500 »	10,500 »	7,880,000 »
— 5 % — —	9,224,000 »	»	9,224,000 »	73,000 »	9,151,000 »
— 5 % Eccloo-Gand	595,000 »	»	595,000 »	10,000 »	585,000 »
— 5 % Est belge	5,784,000 »	»	5,784,000 »	91,000 »	5,693,000 »
— 5 % Flandre occidentale	4,971,500 »	»	4,971,500 »	92,000 »	4,879,500 »
A REPORTER fr.	1,119,568,670 »	103,279,500 »	1,222,848,170 »	10,840,940 »	1,212,007,230 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1910.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1910.
REPORT. fr.	4,119,508,570 »	103,279,500 »	4,222,848,470 »	10,840,940 »	4,212,007,230 »
Actions à revenu fixe 5 % Flandre occidentale	2,358,300 »	»	2,358,300 »	26,600 »	2,331,700 »
Obligations 5 % Haut et Bas-Flénu.	33,000 »	»	33,000 »	5,000 »	28,000 »
Actions de capital 6 % —	»	11,000 »	11,000 »	»	11,000 »
Obligations 5 % Liège-Maestricht . .	1,340,500 »	»	1,340,500 »	19,000 »	1,321,500 »
— 5 % Liégeois-Limbourgeois.	10,535,000 »	»	10,535,000 »	96,000 »	10,439,000 »
— 5 % Liégeois-Namurois . .	6,865,500 »	118,000 »	6,983,500 »	37,000 »	6,946,500 »
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois	17,090,500 »	»	17,090,500 »	»	17,090,500 »
Obligations 5 % Chem. de fer de Maeseyck	616,500 »	»	616,500 »	37,000 »	579,500 »
— 5 % Malines-Terneuzen. . .	1,759,000 »	»	1,759,000 »	15,500 »	1,743,500 »
— 5 % Mons-Hautmont . . .	969,500 »	»	969,500 »	12,500 »	957,000 »
— 8 % —	1,388,500 »	»	1,388,500 »	17,500 »	1,371,000 »
— 5 % Namur-Liège 1 ^{re} et 2 ^e s.	9,199,500 »	»	9,199,500 »	151,500 »	9,048,000 »
— 5 % Nord belge	6,439,500 »	»	6,439,500 »	119,000 »	6,320,500 »
— 5 % Nord de la Belgique . .	6,885,500 »	»	6,885,500 »	72,000 »	6,813,500 »
— 5.60 % Chemins de fer réunis.	3,442,500 »	»	3,442,500 »	57,000 »	3,385,500 »
— 5 % Sambre-et-Meuse . . .	767,500 »	»	767,500 »	14,000 »	753,500 »
— 4 % —	99,000 »	»	99,000 »	18,000 »	81,000 »
— 4 1/2 % —	749,000 »	»	749,000 »	33,000 »	716,000 »
— 4 1/2 % sud-ouest brésiliens	1,750,000 »	»	1,750,000 »	»	1,750,000 »
— 5 % Tongres-Bilsen	43,000 »	»	43,000 »	12,500 »	30,500 »
Actions privilégiées 5 % Tournai-Jurbise.	2,815,000 »	»	2,815,000 »	63,500 »	2,751,500 »
Obligations 4 % Entrepr. gén. de travaux.	1,115,500 »	»	1,115,500 »	45,500 »	1,070,000 »
— 4 % Tramways d'Anvers . .	6,500,000 »	»	6,500,000 »	75,000 »	6,425,000 »
— 4 % — de Barcelone. . .	3,328,500 »	1,500,000 »	4,828,500 »	77,000 »	4,751,500 »
— 4 % — de Bologne	959,000 »	»	959,000 »	9,500 »	949,500 »
— 5 % — bruxellois	11,424,000 »	»	11,424,000 »	230,000 »	11,194,000 »
— 5.60 % — —	9,263,500 »	»	9,263,500 »	125,000 »	9,138,500 »
— 4 % — —	3,455,000 »	»	3,455,000 »	45,000 »	3,410,000 »
— 4 % — du Caire	2,924,000 »	»	2,924,000 »	36,500 »	2,887,500 »
— 4 % Chem. de fer économ. 1892 (janvier-juillet) . . .	857,000 »	»	857,000 »	289,500 »	567,500 »
— 4 % Chem. de fer économ. 1909 (janvier-juillet) . . .	1,000,000 »	»	1,000,000 »	16,500 »	983,500 »
— 4 % Chem. de fer économ. (juin-décembre)	3,562,000 »	»	3,562,000 »	267,500 »	3,294,500 »
— 4 % Tramways électriques en Espagne	1,839,500 »	»	1,839,500 »	23,500 »	1,816,000 »
A REPORTER fr.	4,240,913,470 »	104,908,500 »	4,345,851,970 »	12,888,040 »	4,332,963,930 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1910.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1910.
REPORT . . . fr.	1,240,963,470	104,908,500	1,345,851,970	12 888,040	1,332,963,930
Obligations 4 % Tramways florentins.	2,934,000	»	2,934,000	24,500	2,909,500
— 4 % — liégeois .	399,000	»	399,000	9,500	389,500
— 4 % — de Lille .	1,330,000	»	1,330,000	12,000	1,318,000
— 4 % — de Livourne.	»	1,500,000	1,500,000	»	1,500,000
— 4 % Milan-Bergame-Cré- mone	1,329,000	»	1,329,000	48,500	1,280,500
— 4 % Compagnie mutuelle de Tramways	»	1,000,000	1,000,000	»	1,000,000
— 5 % Tramways napolitains.	1,543,000	»	1,543,000	79,000	1,464,000
— 4 % — (fév.-août).	209,000	»	209,000	209,000	»
— 4 % — (janv.-juill.).	1,683,000	»	1,683,000	12,500	1,670,500
— 4 1/2 % — d'Odessa .	825,000	»	825,000	35,000	790,000
— 3 1/2 % — piémontais.	1,143,000	»	1,143,000	13,000	1,130,000
— 4 % — — .	657,500	»	657,500	10,000	647,500
— 4 1/2 % — provinciaux de Naples	985,500	»	985,500	15,500	970,000
— 4 % — — .	292,500	»	292,500	5,000	287,500
— 4 % Railways et Électricité.	4,798,500	»	4,798,500	44,500	4,754,000
— 4 % Tramways de Reims .	1,188,500	»	1,188,500	36,000	1,152,500
— privilégiées 4 % Tramways de Rostoff sur le Don . .	1,500,000	»	1,500,000	30,000	1,470,000
— 4 % Tramways de Tasch- kent	1,000,000	»	1,000,000	7,500	992,500
— 4 % Tramways de Turin .	1,492,500	»	1,492,500	33,500	1,459,000
— 5 % — — .	102,500	»	102,500	6,500	96,000
— 4 % Chemins de fer secon- daires (janvier-juillet) .	2,383,500	»	2,383,500	159,500	2,224,000
— 4 % — (mars-septembre).	1,964,000	»	1,964,000	35,500	1,928,500
— 5 % Tramways de Varsovie.	287,500	»	287,500	29,500	258,000
— 4 % — verviétois .	798,000	»	798,000	19 000	779,000
— 4 1/2 % Angleur	520,500	»	520,500	29,500	491,000
— 4 % —	1,002,000	»	1,002,000	53,000	949,000
— 4 % Cockerill	1,915,000	»	1,915,000	41,000	1,874,000
— 4 % Marcinelle-Couillet .	2,000,000	72,500	2,072,500	72,500	2,000,000
— 5 % Providence	105,500	»	105,500	3,500	102,000
— 4 % —	328,500	»	328,500	4,000	324,500
— 3 % Charbonnages belges	1,120,000	»	1,120,000	20,000	1,100,000
A REPORTER. . . . fr.	1,276,780,470	107,481,000	1,384,261,470	13,986,540	1,370,274,930

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1910.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1910.
REPORT. . . . fr.	1,276,780,470 »	107,481,000 »	1,384,261,470 »	13,986,540 »	1,370,274,930 »
Obligations 4 1/2 % Charbon du Poirier.	307,000 »	»	307,000 »	33,000 »	274,000 »
— 5 % Produits au Flénu . .	40,000 »	»	40,000 »	6,000 »	34,000 »
— 3 1/2 % Produits au Flénu.	975,000 »	»	975,000 »	45,000 »	930,000 »
— 4 % Vieille-Montagne . .	5,106,000 »	»	5,106,000 »	286,000 »	4,820,000 »
— 3 1/2 % Val-Saint-Lambert.	1,900,000 »	»	1,900,000 »	100,000 »	1,800,000 »
— 4 % Glaces nationales belges.	366,500 »	»	366,500 »	28,500 »	338,000 »
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten- Noode	914,000 »	»	914,000 »	21,000 »	893,000 »
— 4 % Société anonyme de Merbes-le-Château. . .	432,000 »	»	432,000 »	20,000 »	412,000 »
— 5 % Quenast (1 ^{re} et 5 ^e séries).	159,500 »	»	159,500 »	26,500 »	133,000 »
— 5 % — 2 ^e série . .	5,500 »	»	5,500 »	»	5,500 »
— 4 % Pap de Saventhem (février-août)	350,000 »	»	350,000 »	50,000 »	300,000 »
— 4 % Pap de Saventhem (31 mars-30 septembre) .	150,000 »	»	150,000 »	25,000 »	125,000 »
— 4 % Union des Papeteries.	551,000 »	»	551,000 »	14,000 »	537,000 »
— 4 % Vedrin (1 ^{re} série) . .	108,500 »	»	108,500 »	108,500 »	»
— 4 % — (2 ^e série) . .	100,000 »	»	100,000 »	»	100,000 »
— 5 1/2 % Entrepôts libres d'Anvers (15 mai-15 nov.)	588,000 »	»	588,000 »	95,000 »	493,000 »
— 3 1/2 % Magasins généraux et Entrepôts libres d'An- vers (janvier-juillet) . .	984,000 »	»	984,000 »	29,000 »	955,000 »
— 4 % Ateliers de construction H. Bollinckx.	560,000 »	»	560,000 »	80,000 »	480,000 »
— 3 1/2 % Compagnie des Wagons-Lits	1,213,500 »	»	1,213,500 »	30,000 »	1,183,500 »
— 4 % Eclairage et Chauffage par le gaz (mai-nov) . .	1,077,500 »	»	1,077,500 »	65,000 »	1,012,500 »
— 4 % — (mars-septembre).	4,000,000 »	»	4,000,000 »	74,500 »	3,925,500 »
— 4 % Société de gaz et d'élec- tricité du Hainaut . . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 4 % Exploitation intercom- munale de l'industrie du gaz et de l'électricité .	1,000,000 »	1,000,000 »	2,000,000 »	1,000,000 »	1,000,000 »
— 4 1/2 % Eclairage électrique de Saint-Petersbourg. .	1,500,000 »	»	1,500,000 »	28,500 »	1,471,500 »
— 4 % Entreprises électriques	2,908,000 »	»	2,908,000 »	62,000 »	2,846,000 »
— 4 1/2 % Electricité du bas- sin de Charleroi	592,500 »	250,000 »	842,500 »	8,500 »	834,000 »
A REPORTER fr.	1,302,668,970 »	110,731,000 »	1,413,399,970 »	16,222,540 »	1,397,177,430 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1910.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1910.
REPORT. . . fr.	1,302,668.970 »	110,731,000 »	1 413,399,970 »	16,222,540 »	1,397,177.430 »
Obligations 4 1/2 % Société d'électricité du Borinage.	»	500,000 »	500,000 »	»	500,000 »
— 4 % Compagnie électrique anversoise	2,500,000 »	»	2,500,000 »	96,500 »	2,403,500 »
— 4 % Compagnie générale des conduites d'eau . . .	496,500 »	»	496,500 »	3,500 »	493,000 »
— 4 % Compagnie des eaux d'Utrecht	391,000 »	»	391,000 »	10,500 »	380,500 »
— 4 % Société financière de transports et d'entreprises industrielles	3,206,000 »	»	3,206,000 »	59,500 »	3,146 500 »
— 4 % Usine de désargenta- tion	2,500,000 »	»	2,500,000 »	122,000 »	2,378,000 »
Créances hypothécaires.	23,927,962 69	7,168,100 »	31,096,062 69	1,791,567 72	29,304,494 97
Prêts consentis aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières	77,948,286 46	7,614,231 07	85,562,517 53	1,336,746 90	84,225,770 63
Prêts agricoles.	12,761,020 27	2,927,045 »	15,688,065 27	1,902,334 16	13,785,731 11
Annuités souscrites par les provinces et les communes	186,747 37	»	186,747 37	97,256 79	89,490 58
Annuités dues par divers	7,481,671 61	1,102,000 »	8,583,671 61	1,646,233 14	6,937,438 47
Cautionnements des comptoirs agri- coles, etc.	585,339 »	92,500 »	677,839 »	25,000 »	652,839 »
Dépôts de garantie (accidents du travail)	15,000 »	»	15,000 »	»	15,000 »
TOTAUX . . . fr.	1,434,668,497 40	130,134,876 07	1,564,803,373 47	23,313,678 71	1,541,489,694 76

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le Rapport annuel
de M. le Ministre des Finances.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1910, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL
	représentés à la COMMISSION.	dépôts à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
A.			
Caisse des dépôts et consignations :			
Titres 2 1/2 %, belge.	6,165,210 85	60,000 »	6,225,210 85
— 3 % — (1 ^{re} série)	18,967,075 »	2,803,600 »	21,770,675 »
— 3 % — (2 ^e série)	59,603,395 72	5,284,320 »	64,887,715 72
— 3 % — (3 ^e série)	9,000,000 »	541,700 »	9,541,700 »
Obligations 4 1/2 %, Caisse d'annuités	»	2,915 »	2,915 »
— 4 % —	»	280 »	280 »
Actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg.	»	10,000 »	10,000 »
	93,735,681 57	8,702,815 »	102,438,496 57
B.			
Caisse de milice. — Levée de 1874 :			
Livret de la Caisse d'épargne	3,312 25	»	3,312 25
C.			
Caisse de milice. — Levée de 1872 :			
Livret de la Caisse d'épargne	18,853 81	»	18,853 81
D.			
Caisse de milice. — Levée de 1873 :			
Livret de la Caisse d'épargne	25,391 38	»	25,391 38
E.			
Caisse de milice — Levée de 1874 :			
Livret de la Caisse d'épargne	49,150 50	»	49,150 50

F.	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouverneur de cet établissement.	
Caisse générale d'épargne et de retraite :			
Obligations 2 1/2 % belge	18,414,000 »	1,367,000 »	19,778,000 »
— 3 % — (1 ^{re} série).	126,000,000 »	4,059,100 »	130,059,100 »
— 3 % — (2 ^e série)	584,000,000 »	6,425,950 »	590,425,950 »
— 3 % — (3 ^e série).	100,000,000 »	1,320,800 »	101,320,800 »
— 4 1/2 % Caisse d'annuités	»	128,200 »	128,200 »
— 4 % — —	»	357,500 »	357,500 »
— 3 % — —	»	19,865,400 »	19,865,400 »
— 2 1/2 % — —	»	3,458,000 »	3,458,000 »
— 4 1/2 % Crédit communal	13,901,300 »	1,566,000 »	15,467,300 »
— 3 % — —	86,000,000 »	733,800 »	86,733,800 »
— 3 % — — 1861	»	178,200 »	178,200 »
— 3 % — — 1909 (remboursables en 35 ans)	2,372,200 »	»	2,372,200 »
— 3 % Vicinaux (janvier-juillet).	»	995,800 »	995,800 »
— 3 % — (mai-novembre)	»	22,324,000 »	22,324,000 »
— 2 1/2 % —	»	3,960,240 »	3,960,240 »
— 3.60 % Province d'Anvers 1901	»	831,000 »	831,000 »
— 3 % — — 1891	»	450,500 »	450,500 »
— 2 1/2 % — — 1896	»	1,867,000 »	1,867,000 »
— 2 1/2 % Brabant	»	7,039,000 »	7,039,000 »
— 2 1/2 % Flandre orientale	»	1,862,500 »	1,862,500 »
Bons au porteur 4.25 % —	»	1,000,000 »	1,000,000 »
Obligations 4 1/2 % Province de Hainaut	»	50,000 »	50,000 »
— 3 1/2 % — —	»	2,327,000 »	2,327,000 »
— 2 1/2 % — de Liège 1894	»	746,500 »	746,500 »
— 3 % — de Namur 1886.	»	28,500 »	28,500 »
— 3.60 % — — 1902.	»	437,000 »	437,000 »
— 3 % Alost 1891	»	782,500 »	782,500 »
Bons au porteur 3.75 % Andenne	»	210,000 »	210,000 »
Obligations 3 % Anderlecht 1904	»	972,000 »	972,000 »
— 3 1/2 % — 1907	»	983,500 »	983,500 »
— 3 1/2 % — 1909	»	3,181,000 »	3,181,000 »
Bons au porteur 3.70 % Anvers 1910.	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 3.75 Auvelais	»	300,000 »	300,000 »
— 3.75 % Berchem 1907	»	500,000 »	500,000 »
A REPORTER. . . fr.	930,684,500 »	93,307,990 »	1,025,992,490 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT fr.	930,684,500 »	95,307,990 »	1,025,992,490 »
Bons au porteur 4,25 % Berchem 1908	»	500,000 »	500,000 »
Obligations 2 1/2 % Binche 1894.	»	614,000 »	614,000 »
— 3 % Blankenberghe 1885	»	106,500 »	106,500 »
— 3 % — 1893	»	30,000 »	30,000 »
— 3 % Borgerhout 1904	»	968,000 »	968,000 »
— 2 1/2 % Bruges 1896	»	10,378,500 »	10,378,500 »
— 3 % Charleroi 1880	»	114,500 »	114,500 »
— 3 % — 1905	»	1,454,500 »	1,454,500 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897	»	909,000 »	909,000 »
— 3 % Dinant 1902	»	954,000 »	954,000 »
— 3 % Dison 1882	»	254,000 »	254,000 »
— 2 1/2 % Etterbeek 1896.	»	1,533,000 »	1,533,000 »
— 3 % — 1902	»	1,242,000 »	1,242,000 »
— 3 % Forest 1898.	»	402,400 »	402,400 »
— 3 % — 1905	»	1,019,000 »	1,019,000 »
— 3 1/2 % — 1910	»	300,000 »	300,000 »
— 3 % Gand 1902	»	10,061,000 »	10,061,000 »
Bons de caisse 3,60 % Herstal 1906	»	50,000 »	50,000 »
Obligations 3 % Ixelles 1880	»	234,000 »	234,000 »
— 3 % — 1894	»	1,116,500 »	1,116,500 »
— 2 1/2 % — 1895	»	1,619,000 »	1,619,000 »
— 3 % — 1897	»	982,000 »	982,000 »
— 3 % — 1902	»	585,000 »	585,000 »
— 3 % Laeken 1885	»	45,500 »	45,500 »
— 3 % — 1894	»	825,500 »	825,500 »
— 3 % — 1902	»	4,007,500 »	4,007,500 »
— 3 % — 1905	»	1,480,500 »	1,480,500 »
— 2 1/2 % Ville de Liège 1855	»	109,840 »	109,840 »
— 3 % — 1860	»	21,500 »	21,500 »
— 3 % Lodelinsart 1895	»	227,500 »	227,500 »
— 3 % Lokeren 1891	»	353,500 »	353,500 »
— 3 1/2 % Louvain 1910	»	5,118,000 »	5,118,000 »
— 3 % Malines 1885	»	83,500 »	83,500 »
A REPORTER. . . . fr.	930,684,500 »	143,007,730 »	1,073,692,230 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	Déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNER de cet établissement.	
REPORT. fr.	930,684,500 »	143,007,730 »	1,073,692,230 »
Bons de caisse 5 1/8 % Menin.	»	70,000 »	70,000 »
Bons au porteur 4.25 % Mexem 1909	»	200,000 »	200,000 »
Obligations 3 % Middelkerke 1898.	»	844,500 »	844,500 »
Bons au porteur 5.90 % Middelkerke 1910	»	100,000 »	100,000 »
Obligations 3 % Ville de Namur 1887	»	125,500 »	125,500 »
— 2 1/4 % — 1894	»	339,000 »	339,000 »
— 3 % — 1898	»	577,500 »	577,500 »
— 3 % — 1905	»	390,000 »	390,000 »
— 5 % — 1907	»	3,782,000 »	3,782,000 »
— 2 1/2 % Roulers 1895	»	1,334,500 »	1,334,500 »
— 3 % Saint-Gilles 1882	»	176,500 »	176,500 »
— 3 % — 1893	»	255,500 »	255,500 »
— 3 % — 1894	»	663,000 »	663,000 »
— 3 % — 1895	»	157,500 »	157,500 »
— 3 % — 1897	»	1,306,500 »	1,306,500 »
— 3 % — 1902 (avril-octobre)	»	2,055,000 »	2,055,000 »
— 3 % — 1902 (mars-septembre)	»	527,500 »	527,500 »
— 3 % — 1902 (15 mai-15 novembre)	»	6,101,000 »	6,101,000 »
Bons au porteur 5 75 % Saint-Gilles 1907	»	300,000 »	300,000 »
Obligations 3 90 % — 1909	»	1,000,000 »	1,000,000 »
— 3 % Saint-Josse-ten-Noode 1881	»	487,000 »	487,000 »
— 3 % — 1894	»	34,000 »	34,000 »
— 3 % — 1902	»	308,000 »	308,000 »
— 2 1/2 % Schaerbeek 1897	»	1,031,500 »	1,031,500 »
— 3 % — 1894	»	906,500 »	906,500 »
— 3 % — 1902	»	634,500 »	634,500 »
— 3 % — 1904	»	10,741,000 »	10,741,000 »
Bons de caisse 3.75 % — 1907	»	5,000,000 »	5,000,000 »
Bons au porteur 4.25 % — 1908	»	5,000,000 »	5,000,000 »
— 5.90 % — 1909	»	4,500,000 »	4,500,000 »
Obligations 3 % Spa 1905	»	494,000 »	494,000 »
— 4 % Thuin.	»	12,500 »	12,500 »
— 3 % Turnhout 1899	»	373,500 »	373,500 »
A REPORTER fr.	930,684,500 »	192,835,730 »	1,123,520,230 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT. fr.	930,684,500 »	192,835,730 »	1,123,520,230 »
Obligations 5 % Verviers 1895	»	710,500 »	710,500 »
Bons au porteur 5.90 % Waterloo 1910	»	220,000 »	220,000 »
Obligations 5 % Watermael-Boitsfort	»	962,500 »	962,500 »
— 3 1/2 % Wemmel.	»	287,000 »	287,000 »
Bons au porteur 3.75 % Wenduyn-sur-Mer	»	200,000 »	200,000 »
— 4.25 % —	»	200,000 »	200,000 »
Obligations 3.25 % Assurances générales.	»	8,000,000 »	8,000,000 »
— 3 1/2 % — —	»	500,000 »	500,000 »
— 3 1/2 % Banque belge de chemins de fer	»	2,550,000 »	2,550,000 »
— 3.20 % Crédit foncier	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 3 1/2 % —	»	2,700,000 »	2,700,000 »
— 3.60 % —	»	3,600,000 »	3,600,000 »
— 3.70 % —	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 3 % Galeries Saint-Hubert	»	200,000 »	200,000 »
— 4 % Banque sino-belge.	»	3,000,000 »	3,000,000 »
— 3 1/2 % Société générale de Belgique.	»	6,364,500 »	6,364,500 »
— 4 % Société hypothécaire belge-américaine	»	6,100,000 »	6,100,000 »
— 3 % Anvers-Gand	»	485,000 »	485,000 »
Actions privilégiées 3 % Anvers-Gand	»	364,500 »	364,500 »
Obligations 3 % Anvers-Rotterdam.	»	5,780,000 »	5,780,000 »
— 3 % Braine-le-Comte à Gand.	»	2,156,000 »	2,156,000 »
Actions privilégiées 3 % Bruxelles-Lille-Calais	»	2,277,000 »	2,277,000 »
Obligations 3 3/4 % Charleroi-frontière.	»	583,000 »	583,000 »
— 4 % Chemins de fer au Brésil.	»	7,379,500 »	7,379,500 »
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 ^e série)	»	1,679,000 »	1,679,000 »
— 4 % — —	»	7,880,000 »	7,880,000 »
— 3 % — —	»	9,151,000 »	9,151,000 »
— 3 % Eecloo-Gand.	»	585,000 »	585,000 »
— 3 % Est belge.	»	5,693,000 »	5,693,000 »
— 3 % Flandre occidentale	»	4,879,500 »	4,879,500 »
Actions à revenu fixe 3 % Flandre occidentale	»	2,331,700 »	2,331,700 »
Obligations 5 % Haut et Bas-Flénu	»	28,000 »	28,000 »
Actions de capital 6 % Haut et Bas-Flénu.	»	11,000 »	11,000 »
A REPORTER. . . fr	930,684,500 »	283,693,430 »	1,214,377,930 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouverneur de cet établissement.	
REPORT. fr.	930,684,500 »	283,693,430 »	1,214,377,930 »
Obligations 3 % Liège-Maestricht	»	1,321,500 »	1,321,500 »
— 3 % Liégeois-Limbourgeois	»	10,439,000 »	10,439,000 »
— 3 % Liégeois-Namurois.	»	6,946,500 »	6,946,500 »
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois	»	17,090,500 »	17,090,500 »
Obligations 3 % Chemin de fer de Maeseyck.	»	579,500 »	579,500 »
— 3 % Malines-Terneuzen	»	1,743,500 »	1,743,500 »
— 5 % Mons-Hautmont.	»	957,000 »	957,000 »
— 8 % —	»	1,371,000 »	1,371,000 »
— 3 % Namur-Liège (1 ^{re} et 2 ^{me} séries)	»	9,048,000 »	9,048,000 »
— 5 % Nord belge	»	6,320,500 »	6,320,500 »
— 3 % Nord de la Belgique	»	6,813,500 »	6,813,500 »
— 3.60 % Chemins de fer réunis	»	3,385,500 »	3,385,500 »
— 5 % Sambre-et-Meuse	»	753,500 »	753,500 »
— 4 % — —	»	81,000 »	81,000 »
— 4 1/2 % — —	»	716,000 »	716,000 »
— 4 1/2 % Sud-ouest brésiliens	»	1,750,000 »	1,750,000 »
— 3 % Tongres-Bilsen.	»	30,500 »	30,500 »
Actions privilégiées 3 % Tournai-Jurbise	»	2,751,500 »	2,751,500 »
Obligations 4 % Entreprise générale de travaux	»	1,070,000 »	1,070,000 »
— 4 % Tramways d'Anvers	»	6,423,000 »	6,423,000 »
— 4 % — de Barcelone	»	4,751,500 »	4,751,500 »
— 4 % — de Bologne	»	949,500 »	949,500 »
— 3 % — bruxellois	»	11,194,000 »	11,194,000 »
— 3.60 % — —	»	9,138,500 »	9,138,500 »
— 4 % — —	»	3,410,000 »	3,410,000 »
— 4 % — du Caire	»	2,887,500 »	2,887,500 »
— 4 % Chemins de fer économiques 1892 (janv.-juil.)	»	567,500 »	567,500 »
— 4 % — — 1909 (janv.-juil.)	»	983,500 »	983,500 »
— 4 % — — 1900-1907 (juin-déc.)	»	3,294,500 »	3,294,500 »
— 4 % Tramways électriques en Espagne	»	1,816,000 »	1,816,000 »
— 4 % — florentins	»	2,909,500 »	2,909,500 »
— 4 % — liégeois	»	389,500 »	389,500 »
— 4 % — de Lille	»	1,318,000 »	1,318,000 »
A REPORTER. fr	930,684,500 »	406,896,430 »	1,337,580,930 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
REPORT. fr.	930,684,500 »	406,896,430 »	1,337,580,930 »
Obligations 4 % Tramways de Livourne	»	1,500,000 »	1,500,000 »
— 4 % Milan-Bergame-Crémone	»	1,280,500 »	1,280,500 »
— 4 % Compagnie mutuelle de Tramways	»	1,000,000 »	1,000,000 »
— 5 % Tramways napolitains	»	1,464,000 »	1,464,000 »
— 4 % — —	»	1,670,500 »	1,670,500 »
— 4 1/2 % — d'Odessa	»	790,000 »	790,000 »
— 5 1/2 % — piémontais	»	1,130,000 »	1,130,000 »
— 4 % — —	»	647,500 »	647,500 »
— 4 1/2 % — provinciaux de Naples	»	970,000 »	970,000 »
— 4 % — —	»	287,000 »	287,000 »
— 4 % — de Reims	»	1,152,500 »	1,152,500 »
— 4 % Railways et Electricité	»	4,754,000 »	4,754,000 »
— 4 % Tramways de Rostoff sur le Don	»	1,470,000 »	1,470,000 »
— 4 % — de Tachkent	»	992,500 »	992,500 »
— 4 % — de Turin	»	1,459,000 »	1,459,000 »
— 5 % — —	»	96,000 »	96,000 »
— 4 % Chemins de fer secondaires (janvier-juillet)	»	2,224,000 »	2,224,000 »
— 4 % — — (mars-sept.)	»	1,928,500 »	1,928,500 »
— 5 % Tramways de Varsovie	»	258,000 »	258,000 »
— 4 % — verviétois	»	779,000 »	779,000 »
— 4 1/2 % Angleur	»	491,000 »	491,000 »
— 4 % —	»	949,000 »	949,000 »
— 4 % J. Cockerill	»	1,874,000 »	1,874,000 »
— 4 % Marcinelle-Couillet (G ^{tes})	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 5 % Providence	»	102,000 »	102,000 »
— 4 % —	»	324,500 »	324,500 »
— 5 % Charbonnages belges	»	1,100,000 »	1,100,000 »
— 4 1/2 % — du Poirier	»	274,000 »	274,000 »
— 5 % Produits au Flénu	»	34,000 »	34,000 »
— 5 1/2 % —	»	930,000 »	930,000 »
— 4 % Vieille-Montagne	»	4,820,000 »	4,820,000 »
— 5 1/2 % Cristalleries du Val-Saint-Lambert	»	1,800,000 »	1,800,000 »
— 4 % Glaces nationales belges	»	338,000 »	338,000 »
A REPORTER fr.	930,684,500 »	447,785,930 »	1,378,470,430 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement.	
REPORT. fr.	930,684,500 »	447,785,930 »	1,378,470,430 »
Obligations 4 1/2 % Gaz de Saint-Josse-ten-Noode	»	893,000 »	893,000 »
— 4 % Merbes-le-Château	»	412,000 »	412,000 »
— 5 % Quenast (1 ^{re} et 3 ^e séries).	»	133,000 »	133,000 »
— 3 % — (2 ^e série)	»	5,500 »	5,500 »
— 4 % Papeteries de Saventhem (février-août)	»	300,000 »	300,000 »
— 4 % — — (31 mars-30 sept.)	»	125,000 »	125,000 »
— 4 % Union des Papeteries	»	537,000 »	537,000 »
— 4 % Veirio	»	100,000 »	100,000 »
— 3 1/2 % Entrepôts libres d'Anvers (15 mai-15 nov.)	»	493,000 »	493,000 »
— 3 1/2 % Magasins généraux et Entrepôts libres d'Anvers (janvier-juillet)	»	955,000 »	955,000 »
— 4 % Ateliers H. Bollinckx	»	480,000 »	480,000 »
— 3 1/2 % Compagnie des Wagons-Lits	»	1,183,500 »	1,183,500 »
— 4 % Eclairage et Chauffage par le gaz (mai- novembre)	»	1,012,500 »	1,012,500 »
— 4 % — — (mars-septembre).	»	3,925,500 »	3,925,500 »
— 4 % Société de gaz et d'électricité du Hainaut	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 4 % Société centrale pour l'exploitation inter- communale de l'industrie du gaz et de l'électricité	»	1,000,000 »	1,000,000 »
— 4 % Eclairage électrique de Saint-Petersbourg	»	1,471,500 »	1,471,500 »
— 4 % Société générale belge d'entreprises élec- triques	»	2,846,000 »	2,846,000 »
— 4 1/2 % Electricité du bassin de Charleroi	»	834,000 »	834,000 »
— 4 1/2 % Société d'électricité du Borinage	»	500,000 »	500,000 »
— 4 % Compagnie électrique anversoise	»	2,403,500 »	2,403,500 »
— 4 % Compagnie générale des conduites d'eau	»	493,000 »	493,000 »
— 4 % Compagnie des eaux d'Utrecht	»	380,500 »	380,500 »
— 4 % Société financière de transports et d'entre- prises industrielles	»	3,146,500 »	3,146,500 »
— 4 % Usine de désargement	»	2,378,000 »	2,378,000 »
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc.	»	652,839 »	652,839 »
Dépôts de garantie (accidents du travail)	»	15,000 »	15,000 »
	930,684,500 »	476,461,769 »	1,407,146,269 »

<i>G</i>	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement.	
Fonds de provision monétaire :			
Titres 5 % belge (1 ^{re} série)	1,129,100 »	2,537,200 »	3,666,300 »
— 5 % — (2 ^e série).	3,442,000 »	851,900 »	4,293,900 »
— 5 % — (5 ^e série).	1,190,200 »	1,109,100 »	2,299,300 »
	5,761,300 »	4,498,200 »	10,259,500 »

<i>H</i>	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement.	
Caisse d'amortissement :			
Titres 5 % belge (1 ^{re} série)	»	1,081,700 »	1,081,700 »
— 5 % — (2 ^e série)	»	1,775,900 »	1,775,900 »
— 5 % — (5 ^e série)	»	387,500 »	387,500 »
	»	3,245,100 »	3,245,100 »

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1910, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1909, ainsi que le Journal de l'année 1910, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 6 avril 1911.

(Signé) BOURGEOIS.
Baron DE MOREAU.
DE SADELEER.
DUPRET.
MESENS.